

ad acta  
 m.

Roi Charles de Trugue.

291

26. 8. 21.

Arrivant lui à 3<sup>1</sup>/<sub>2</sub> h. de l'après-midi à son domicile  
 de M. l'Ambassadeur Allèze.

Il me dit <sup>en substance</sup> : " J'ai lu une dépêche de l'Empereur  
 des journaux sur la quelle il n'est pas exclu  
 que la Suisse de l'Europe présente des observations  
 au Comité fédéral au sujet d'un prétendu manque  
 de neutralité vis-à-vis le Roi Charles. Je t'en ai  
 voulu donner à l'heure un officiel une information  
 très intéressante et que j'ai eue de la part d'un de  
 mes amis de Paris, Secrétaire de l'Aff. Étrang. La conférence  
 des Ambassadeurs, est occupée hier au soir de la  
 question du Roi Charles. Une puissance (Angleterre?)  
 a demandé de faire des observations au C. F. E. "

M. Jules Lambert a donné connaissance de ces  
 dépêches vis-à-vis les correspondants que j'ai eu samedi  
 et j'en parlai avec eux. La Confédération a elle-même  
 décidé d'en prendre purement et simplement  
 acte et de le faire savoir à M. Devant,  
 ministre de Suisse à Paris. L'affaire est donc  
 réglée. "

J'ai demandé l'Ambassadeur de ce qu'il avait fait;  
 j'ai ajouté que j'étais d'autant plus  
 heureux de la communication que le Comité  
 fédéral aurait été contraint, en cas  
 d'observations, à le représenter de nouveau.

W. W.

